

Les épargnants, petits et grands, craignent la sortie de l'euro. Ont-ils raison ?

écrit par Marcher sur des oeufs | 1 avril 2017

Bruno Lemaire, économiste, ancien doyen associé d'HEC

Q. *J'ai quelques économies en euros, que vont-elles devenir avec un franc nouveau ?*

On devrait plutôt parler d'un euro français séparé de l'euro allemand, mais par simplicité on parlera ici du franc nouveau, ou du franc Marine.

Cela étant précisé, l'impact de l'euro français ou du franc Marine va dépendre de ce dont on parle, en particulier du niveau de ces économies, ainsi que du mode de vie des personnes concernées.

Q. *Comment cela ?*

Si vous avez entre 1000 et 50 000 euros d'économie, voire un peu plus, et si toutes vos dépenses se font en France, vos économies ne seront absolument pas affectées. Ce qui coûtait avant 1 euro vaudra un euro français, ou franc Marine, vos vacances en Dordogne ou en Corse ne seront pas affectées, vous paierez en euro-franc ce que vous auriez payé en euro ancien.

Q. *Et si je veux aller à l'étranger ?*

Le pouvoir d'achat de vos économies diminuera de 20% si vous allez en Allemagne, de 5 ou 6% si vous allez aux USA, mais augmentera sans nul doute si vous choisissez l'Italie et encore plus l'Espagne, qui seront à peu près sûrement obligés de déprécier leur monnaie, non seulement par rapport à l'euro actuel, mais aussi vis-à-vis de cet euro-franc, de ce franc Marine.

Notons que, vis-à-vis des USA, cela s'est déjà passé ainsi, quand l'euro vis-à-vis du dollar est passé de 1.55 à 1.06, pour se stabiliser provisoirement autour de 1.10

Q. *Et personne n'a rien dit ?*

Bien au contraire, certains se sont réjouis de la baisse relative de l'euro vis-à-vis du dollar.

Q. *Ok pour les « petits épargnants ». Mais qu'en serait-il pour ceux qui auraient davantage d'économies, disons au-dessus de 100 000 euros ?*

Il faut déjà qu'ils sachent que grâce à, ou à cause de, deux mesures récentes, le MRU de l'union bancaire et la loi Sapin2, leurs économies sont déjà très menacées.

Q. *C'est-à-dire ?*

En cas de défaillance de votre banque, le MRU (Mécanisme de Résolution Unique) vous transforme, vous simple client, en associé « malgré vous », puisque, après les actionnaires classiques, vous pourrez être sollicité pour renflouer à perte la banque concernée. C'est ce que l'on appelle le « bail-in ». Dans ce cas l'épargnant, évidemment non responsable, sera déclaré coupable ! C'est ainsi qu'un Italien s'est pendu de désespoir en novembre 2015 après qu'on lui ait pris ses 110 000 euros d'économie, pour sauver diverses banques dont Banca Marche et Cassa di Risparmio di Ferrara.

Avoir mis ses économies dans divers paniers ne les a donc pas sauvées, hélas.

Q. Et la loi Sapin2 ?

Un peu plus subtile, mais aussi néfaste pour les épargnants. Elle peut empêcher les tenants d'un patrimoine en assurance-vie de récupérer leurs fonds s'ils souhaitaient en disposer par anticipation.

Q. *Pourquoi cela ?*

Ces fonds sont souvent placés sur 10 ans à un taux voisin de 2%, ce qui n'est pas si mal, sauf si les taux remontaient, ce qui est plausible, sinon probable. Dans ce cas, les rendements actuels des assurance vie ne seraient plus suffisants, et beaucoup d'épargnants voudraient sortir en même temps de ces contrats, ce qui ruinerait ici les assureurs (et pas les banquiers). Les « assurances-vie runs » remplaceraient les tristement fameux « bank runs » des années 1929.

Q. *Si je comprends bien, notre épargne va déjà très mal !*

Oui, et cela ne s'arrangerait pas si la politique actuelle continuait, qu'elle soit incarnée par F. Fillon ou par E. Macron. En fait, plus généralement, l'épargne d'une nation est gagée par la santé, bonne ou mauvaise, de son économie. Si la France va mieux, ce qui sera le cas avec Marine Le Pen et ses projets de réindustrialisation et de « produire et consommer français », son épargne ira elle aussi mieux.

Par ailleurs avec Marine Le Pen, la priorité ne sera pas donnée aux banquiers, comme avec Macron, ou aux assureurs comme avec Fillon, mais au peuple. Il est hors de question de privatiser les profits et de socialiser les pertes, comme ce fut pourtant le cas depuis des années, que ce soit sous N. Sarkozy ou sous F. Hollande.

C'est aux vrais responsables de payer, pas à ceux qui ont cru que leur épargne était conservée en de bonnes mains.

<http://monnaiepublique.blogspot.ru/2017/04/les-epargnants-petits-et-grands.html>